

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

OUVERTURE DE L'EXPOSITION

Hier, à deux heures, M. le président de la République a déclaré l'Exposition officiellement ouverte et visité ensuite les travaux en cours d'exécution et qui sont déjà très avancés. Avant un mois tout sera fini. Voici exactement l'ordre et la marche de la cérémonie, qui a été d'une simplicité toute démocratique.

Sous le dôme qui surmonte l'entrée principale, faisant face à la tour Eiffel, des banquettes ont été préparées pour les délégations, savoir : la Chambre des députés, le Sénat, la magistrature, les divers corps de l'Etat, le corps diplomatique, la presse et divers personnages ayant droit aux distinctions officielles. Une estrade est réservée au gouvernement. De une heure à deux, délégations et invités prennent place. On cause, on se montre les costumes exotiques, quelquefois très pittoresques, du personnel des expositions coloniales. Vers deux heures, on voit tout à coup sur l'estrade M. Tirard, M. de Freycinet, tous les ministres. Ces messieurs sont entrés sans bruit ni majesté superflue, au milieu du tohu bohu. Un instant après, le clairon et le tambour annoncent l'arrivée du président de la République ; le vitrage s'ouvre derrière l'estrade, le gouvernement s'avance au devant de M. Carnot ; cris, vivats, vive Carnot ! vive la république ! les chapeaux s'agitent au bout des cannes. M. Carnot paraît sur l'estrade ; la musique joue la *Marseillaise* ; un chœur emprunté au Conservatoire entonne le chant national, qui ne manque pas de quelque effet, grâce à la justesse de l'exécution et à la sonorité de la route métallique du dôme. Le chant cesse après la deuxième strophe. M. Carnot et les ministres, qui ont écouté debout s'assoient. M. Tirard se lève aussitôt, déroule un papier et commence la lecture de son discours. C'est le discours officiel et banal que tout le monde attendait, que n'importe quel sous-préfet eût débité à la place de M. Tirard. Le ministre parle des difficultés de l'entreprise, des craintes du début ; il constate que le résultat dépasse toutes les espérances, que le progrès ne ralentit pas sa marche, etc.

M. Tirard parle encore de la grandeur de la France, de "ses immenses ressources" ; réflexion bien bonne pour un ministre des finances sous un gouvernement à qui la France doit un déficit de plus de six cents millions. Le finale comprend les compliments d'usage à M. Alphonse, aux ingénieurs, aux commissaires, à tout le personnel de l'Exposition. Les applaudissements éclatent sur le dernier mot, en point d'orgue : "bonheur de l'humanité et paix du monde !"

M. Carnot se lève à son tour et lit un discours, que nous donnons in extenso plus loin. Les parties les plus saillantes sont aussi les plus particulières à la spécialité de Carnot : la science, la vapeur, l'électricité, la vie humaine qui a crû, la mortalité

qui décroît. M. Carnot oublie la population, qui décroît aussi en France. Bref, un discours d'ingénieur à l'inauguration d'une gare. La partie politique de l'allocution présidentielle est moins comprise. Des applaudissements violents soulignent cependant une phrase sur "les calamités dictées par des passions aveugles, auxquelles le respect même de la patrie..." Le reste se perd dans le bruit. C'est une allusion au boulangisme.

On passe. M. Carnot souhaite la bienvenue aux puissances étrangères et déclare ouverte l'Exposition de 1889. Applaudissements. L'orchestre et le chœur entonnent un autre chant, qui se perd dans le bruit, car le commissaire en chef de l'Exposition vient de s'avancer vers M. Carnot pour le conduire ; et le cortège se met en marche.

Vive la République ! Vive Carnot ! On se bouscule pêle-mêle à la suite du président, les gardiens de la paix interviennent, on avance toujours par la galerie des machines. De temps en temps, un ingénieur, un exposant à la tête de la section sont présentés à M. Carnot. Le président sourit, salue, tend quelquefois la main. Il continuera de même jusqu'à la fin de sa visite. Le cortège gravit l'escalier du premier étage ; nouvelle bousculade, nouveau zèle de la police, réclamations, altercations, quelques brutalités sont commises : dès ce moment le cortège commence à s'égarer. Les membres du gouvernement, députés et sénateurs en écharpe, généraux en uniforme, s'écartent de la bagarre et vont chacun de leur côté. On parvient cependant au premier étage, où M. Carnot doit voir le pont roulant, chargé des ouvriers qui l'ont construit, et qui parcourt l'exposition dans toute sa longueur, parallèlement au cortège présidentiel.

Nous quittons là M. Carnot et sa suite, n'ayant plus rien à y apprendre d'intéressant, selon toute apparence. Une heure après nous retrouverons le président, toujours saluant, toujours souriant, suivi de cinquante personnes à peu près. L'abondance des policiers et leur grand zèle semblent avoir mis le reste en déroute. Des foules s'agitent entre les cordons de troupe. Il y a de fortes et continues bousculades. Des pelouses, plantées la veille, sont horriblement piétinées. Des rochers en carton et en toile sont crevés par les curieux, qui les ont escaladés. Des gens culbutent dans des ruisseaux. Vers 4 heures et demie, clairons et tambours sonnent le départ, les fantassins font la haie, la voiture présidentielle encadrée de son escorte repasse au pied de la tour Eiffel et quitte l'Exposition.

Demain les ouvriers reprendront leur tâche interrompue. Autant qu'on en peut juger par une tournée rapide à travers l'exposition, rien n'est définitivement prêt à peu près nulle part. C'est l'anniversaire qu'on a voulu surtout célébrer et non l'Exposition qu'il s'agissait d'ouvrir.

tu es, continua-t-il en se frottant énergiquement les yeux non pour faire sortir les cheveux ou la poussière, mais pour dissimuler une larme pour tout l'or du monde il n'aurait pas voulu laisser apercevoir à ses voisins.

Puis, se retournant vers Montbars, qui, appuyé à une poutre servant de colonne au magasin, regardait, en souriant cette scène d'attendrissement plus que rare à la Tortue :

—Voici, mon brave, lui dit-il, un engagé qui ne vaut pas le quart des autres singes de son espèce, cependant il a été vendu à un prix tel que jamais un commissaire n'en a crié un pareil dans le magasin.

—Sans compter qu'il ne t'a pas coûté cher pour cela, Léopard, reprit le célèbre filibustier.

—C'est vrai, mon cher Montbars, mais qu'est-ce que ça peut valoir ? ça n'est pas un homme pour la force.

—Un taureau, je l'ai vu à l'œuvre.

—Lui, un taureau ? quelle bonne plaisanterie, tout au plus un veau avant le sevrage.

—A ma première expédition, je te l'achète.

—Je pourrais te le prêter peut-être, mais pas encore, c'est neuf comme fifre, il faut que je le dresse.

—Combien de temps te faut-il pour cela ?

Ce la dépend ; six mois, un an, trois ans.

DANS LA RUE

Depuis samedi, on avait commencé à pavoiser.

Tout le monde est d'accord que la quantité de drapeaux exhibés par les particuliers est égale à celle des deux ou trois dernières fêtes du 14 juillet, c'est à dire que la période décroissante continue. Sans doute, dans les quartiers populeux de Belleville, à Clignancourt à la Chapelle, à Montmartre, presque toutes les fenêtres ont leur drapeau, et les habitants décorent de guirlandes les rues et les carrefours ; c'est un divertissement. Mais si, dans l'ensemble, on faisait le décompte des exhibitions forcées, celles qui sont imposées aux fonctionnaires, grands ou petits, celles des marchands, des badauds, des gens qui arborent des drapeaux parce que c'est le jour d'en arborer, on réduirait énormément l'importance politique de ces démonstrations. En somme, c'est le gouvernement qui donne la fête.

Aussi, toute l'attention se portait sur les monuments publics de l'Etat et de la ville, l'Elysée, les ministères, le Sénat, la Chambre, la Préfecture, l'Hôtel de Ville, la Bourse, le Louvre, les Tuileries, le Palais de Justice, les théâtres, etc.

Il est à remarquer que dans presque tous les quartiers, c'est par les églises que les décorateurs officiels commencent leur besogne. On a vu quatre ou cinq jours d'avance installer près des murs sacrés les portants qui doivent servir aux décorations. Quelle est la pensée des gens qui prennent ces mesures ? Il y a de tout à la dédaigne, excepté des sentiments honorables : désir d'affirmer une prise de possession, de manifester contre les cléricaux, de rabaisser le prestige de la religion, etc. Il est vif et absurde, mais c'est un principe, et certainement, sur ce sujet, notre administration, qui vit dans la confusion et dans le pêle-mêle à des idées très arrêtées et des procédés suivis.

De une heure à six, les alentours de l'Exposition ont été remplis d'une foule énorme qui, malgré la chaleur et la poussière, circulait continuellement de la Seine à l'Ecole militaire. Des milliers et des milliers de personnes, de toutes les conditions possibles, étaient là "pour voir" ; beaucoup de familles, à chaque instant dispersées, mais se reformant tout de même. Les cafés, qui en temps ordinaire sont assez nombreux dans ces quartiers et qui pullulent et vont pulluler jusqu'au mois d'octobre, étaient pleins de gens exténués.

Certains de ces cafés ont recruté un personnel fantastique : des négresses, des Mauresques (nées aux Batignolles), des Chinoises. Ce monde de carnaval, exotique ou Parisien circule dans la rue.

L'impression était partout la même : une curiosité absolument calme. De temps en temps un cri dominait le brouhaha de la foule : un loustic faisait rire, une bande de jeunes gens entonnait un refrain insignifiant, bachique, révolutionnaire ou boulangiste ; on riait beau-

coup dans les restaurants en plein air, improvisés ; les camelots vendaient des souvenirs de l'Exposition.

À la sortie du cortège officiel, un groupe d'une vingtaine d'hommes a crié, à la barbe d'un général, le général Brugère probablement : "Vive Boulanger !"

LES ILLUMINATIONS

Fatiguée encore des allées et venues et des stations de l'après midi la foule énorme s'est remise en marche et a reflué de chaque côté de la Seine. On avait dû interrompre absolument la circulation des voitures dans cette double direction. Tout le long des quais et tout le long de la rue de Rivoli, les curieux s'avancèrent en rangs pressés, mais sans bousculades.

Les illuminations classiques des monuments resplendissaient. Notre-Dame étincelait d'argent. La coupole de Saint Augustin, les tours de Saint Sulpice, le fronton de la Madeleine, le campanile de l'hôtel de ville étaient dessinés en lignes de feu.

Les ponts étaient abondamment, et plusieurs gracieusement illuminés. Des cordons de lanternes vénitienues ou de gaz les enveloppaient.

La tour Eiffel la "great attraction" du spectacle a joué son rôle. De l'extrême sommet elle projetait des jets très puissants de lumière électrique, qui variaient à chaque instant de couleur et de direction. Du milieu de Paris, il était impossible de soutenir l'éclat du foyer lumineux renforcé par les réflecteurs. Des feux de Bengale allumés le long de la tour la faisaient apparaître toute rouge comme sortant de la forge.

A dix heures on a tiré trois feux d'artifice : dans l'île des Cygnes, sur le terreplein du Pont-Neuf (là on a vu M. Carnot en pluie d'étincelles), aux Tuileries. Ce divertissement a paru particulièrement banal, c'a été la partie la moins réussie de la fête.

Vers onze heures, les gens paisibles rentraient lentement chez eux. Mais dans certains carrefours on a dansé assez tard.

Il y a eu quelques manifestations boulangistes ; on s'est un peu bousculé ; mais en somme rien de grave. La masse a profité de son jour de congé. Elle s'est reposée de ses occupations ordinaires par des promenades extrêmement fatigantes ; elle a voulu profiter des spectacles qu'elle paye. Mais en fait d'enthousiasme, rien, rien, rien.

LE PERE DE LA BROSE

Histoire et légendes

(SUITE)

Le jésuite de la Brosse a laissé une large et profonde trace sur cette terre sagnenayenne de Tadoussac, dont il avait fait son quartier-général, son action rayonne dans les postes jetés par les caprices du commerce et de

la traite sur toute la rive nord. Sans relâche, il allait le courageux apôtre, confessant, baptisant, enseignant la doctrine de son Dieu aux rudes pêcheurs, et aux enfants de bois. On le retrouve partout. C'est aux Berges, aux Escoumains, aux îlets Jérémie, aux Sept-Îles où il établit une école et réédifie à ses dépens le temple que le père Coquart avait abandonné à cause des crimes des sauvages et que les soldats avaient brûlé pendant la guerre. C'est à Betsiamits où il hiverne, apprenant aux sauvages à lire, à écrire, à chanter d'après les notes musicales. Les habitations perdues de Chicoutimi et du lac Saint-Jean le reçoivent tour à tour. C'est dans ces profondeurs mystérieuses qu'il rencontre un jour un groupe de Naskapis et qu'il eût l'honneur d'annoncer le premier la bonne parole à cette nation lointaine où personne n'avait pu encore pénétrer. On raconte à ce propos que les Naskapis étaient très attachés à leurs superstitions et à leurs usages païens qu'ils ne voulaient point abandonner. C'est en vain que le père de la Brosse avait tenté leur conversion. Quand un sauvage est décidé à ne rien entendre, il n'y a pas de sord qui soit plus sourd que lui.

Un beau matin un Montagnais, plein de foi et plein de zèle, vint trouver le père, et lui tint à peu près ce langage.

"Père, les Naskapis n'ont plus d'oreilles ; mais ils ont encore des yeux.

—Eh bien ! reprend le père, qu'est-ce qu'il faut leur montrer à ces pauvres gens ?

—Je n'en sais rien, moi ; mais, si tu pouvais faire un miracle devant eux, ils ouvriraient les yeux et ils verraient.

—Mais, je n'ai pas le pouvoir de faire des miracles ; ce pouvoir n'appartient qu'à Dieu.

—Tu dis vrai ; mais le Bon Dieu donne quelquefois ce pouvoir : tu nous a parlé souvent des miracles des apôtres et des autres saints.

—Je suis apôtre, c'est vrai ; mais je ne suis qu'un pauvre pêcheur. Au reste, tu sais ce que répondit Notre-Seigneur à ceux qui lui demandaient un miracle. Dieu ne donne pas de miracles à ceux qui en demandent.

Le sauvage se recueillit un peu, puis il reprit :

—Dieu ne donne pas de miracles à ceux qui en demandent, c'est vrai ; mais il en donne des fois à ceux qui n'en demandent point. Les Naskapis n'ont point demandé, c'est moi qui ai demandé ; dans ce cas là, il faut que je m'en aille : eh bien ! je pars de suite pour Tadoussac. Le Bon Dieu ne donnera pas de miracle à celui qui l'a demandé ; mais il en donnera un à ceux qui ne l'ont point demandé et qui en ont besoin..... C'est juste, c'est comme ça !

Et, sur ce, le brave sauvage s'en va de suite à sa cabane ; il donne l'ordre à sa femme d'enlever les écorces et les peaux, il charge son canot sur ses épaules, le porte à la rivière, s'embarque avec sa famille, et descend vers Tadoussac.

Il faisait alors une grande séche-

resse, et il y avait du feu dans les bois ; l'air était épais de fumée ; c'était comme une apparence d'un grand désastre. Sur le midi, le feu, poussé par le vent, couvrait au milieu des feuilles et des branches sèches, et s'élevait en pétillant dans les sapins, menaçait les cabanes. Les Montagnais et les Naskapis commençaient à déménager, pour se transporter dans une clairière humide voisine du lac, lorsque le père de la Brosse, qui était au milieu d'eux, leur dit, avec un ton d'autorité qui les frappa : Laissez là vos cabanes et vos effets, ne touchez à rien ; mais suivez moi !

Les Naskapis sans se rendre compte de ce qu'ils faisaient, et les Montagnais animés d'une confiance sans bornes, s'avancèrent avec le père, au devant de l'élément destructeur.

Rendu à une certaine distance des cabanes, le missionnaire prit un bâton et traça sur le sol une ligne de démarcation en ordonnant au feu de s'arrêter là. Puis il s'assit tranquillement à terre à la façon des sauvages.

Arrivées à l'endroit marqué, les flammes se tordirent, comme dans des convulsions, puis s'éteignirent là et de chaque côté, en ligne du tracé qu'avait fait l'homme de Dieu.

Les Naskapis, comme aurait dit le Montagnais, avaient encore des yeux, ils les ouvrirent, orient et content à la parole qui leur était annoncée. (1)

L'œuvre du père de la Brosse ne s'est pas limitée aux seules missions de la côte nord. Depuis la triste noyade du récollet Ambroise Rouillard, qui avait chargé des fidèles de la rive droite du bas Saint-Laurent, toute cette étendue de pays s'était trouvée pour ainsi dire sans secours religieux. En 1771, le père de la Brosse entreprend de partager son ministère entre les malheureux abandonnés et ses néophytes montagnais. Dès lors, on le voit chaque année, parcourant alternativement les deux rives du fleuve. Les français de Cacouna, de l'île Verte, de Trois-Pistoles, de Rimouski, les Micmacs de la Baie des Chaleurs et du Ristigouche, les Acadiens de Bonaventure, de Caraque, de Poquemouche, de Nipissing, de Nigasek, de Richibouctou, de Tracadie, ont tour à tour les prémices de son zèle. A Ristigouche et à Poquemouche, il bénit les églises. A tous, il enseigne les éléments de la grammaire et du catéchisme. Il confesse, baptise, marie. Quand il ne peut se rendre au vœu de cette population sans pasteur, il leur écrit des lettres admirables qui rappellent les épîtres qu'adressaient les apôtres aux premiers chrétiens. Rencontrent-ils sur sa route un enfant dont il a remarqué la précoce intelligence, il se fait pour lui professeur de latin, il dirige de loin ses études, s'intéresse à son dévouement.

(1) Nous empruntons ce naïf récit aux "Frois-tiers Voyageurs", de M. J. C. Taché.

(A suivre)

FRIULETON DU COURRIER DU CANADA

27 Mai 1889—N° 34

FLIBUSTIERS ET BANDITS

(Suite)

—Va ! fit celui-ci avec un sourire méprisant, je suis prêt à te signer, moi aussi, ta quittance, voici ma plume, dit-il en faisant résonner la crosse de son fusil sur le sol, et voilà mon encre, ajouta-t-il en frappant sur son sac à balles.

—Je te la demanderai plutôt que tu ne crois.

—Quand il te plaira, à moi aussi. Alors, sans plus s'occuper de lui, le vieux boucanier ouvrit les bras à son engagé qui s'y précipita en fondant en larmes et ne trouvant pas de termes pour lui exprimer sa reconnaissance.

—Voyons, ça sera-t-il bientôt fini, gronda le Léopard en repoussant son cousin avec une brusquerie affectée, mille tonnerres, je n'aime pas les pleurades, moi, et je ne t'ai pas acheté pour te voir geindre comme une femme. Sans compter qu'avec tes bêtises tu m'as fourré tes cheveux dans l'œil, grand maladroite que

—Avant la fin de son année, il sera emmâtéloté.

—Et le règlement ?

—Les statuts seront observés, personne ne les respecte plus que moi ; mais j'ai mon idée. Nous en parlerons après la vente.

—Tu achètes ?

—Peut-être.

—Moi, plus rien. Au revoir, Montbars ; je sors, tu me retrouveras au Grand-Boucan. Toi, marche devant, grand fainéant.

À la porte du magasin où avait lieu la vente ils rencontrèrent Trébutor les yeux étincelants de colère et montrant du poing à un groupe de boucaniers qui l'entouraient, une dizaine d'autres frères de la côte entraînant presque de force Belle-Tête sans chapeau, le visage couvert de sang et les lèvres écumantes.

—Scélérat ! brigand ! rugissait Trébutor, j'ai ton sang ou tu auras le mien.

—Qu'est-ce donc ? frère, s'écria le Léopard, une dispute encore...

Allons, viens, suis moi, tu es trop susceptible, mon matelot.

—Trop susceptible ! vociféra le boucanier dis donc trop patient. Cornes du diable ! j'aurais dû passer ma bayonnette dans le ventre à cette canaille de Belle-Tête qui, parce que tu lui as joué un tour, est venu me chercher dispute sur la place en me traitant de voleur, de lâche, m'entendant avec toi pour frauder et empê-

cher les associés d'acheter les engagés dont ils ont besoin.

—Anrais-tu par hasard écouté ces insultes sans y répondre ? gronda le Léopard dont les poils de la moustache se hérissèrent comme les soies d'un sanglier faisant tête aux chiens.

—Je l'ai remarqué au visage de manière à le reconnaître partout où je le rencontrerais, répliqua le farouche Trébutor, en montrant son poing ensanglanté. Le coup qui lui a écorché le nez l'a envoyé rouler à dix pas en brisant son fusil ; mais l'affaire n'en restera pas là, il m'a provoqué en combat singulier, nous nous rencontrerons un de ces jours, alors malheur à celui qui ne tirera pas le premier. Tu seras mon témoin.

—Avec qui ?

—Côtés de Fer s'est proposé.

—C'est bien, mais d'ici là méfie-toi, dans les taillis un assassinat est bientôt commis.

Trébutor haussa les épaules.

—Je t'ai averti, mon matelot, continua le boucanier, s'il t'arrive malheur ne me reproche pas de ne t'avoir pas prévenu.

Puis reprenant sa marche sans s'occuper plus longtemps de cette querelle pas plus que du duel qui devait en être la suite, deux choses assez ordinaires entre les aventuriers pour ne pas exciter une grande émotion à la Tortue, le Léopard se dirigea de son pas élastique et cadencé vers l'auberge du Grand-Boucan où

l'attendaient ses chiens et ses engagés.

A cette heure où presque toute la population se trouvait réunie soit sur la place des magasins, soit dans l'enceinte de la salle des ventes, l'auberge de Poignet-d'Acier était à peu près vide.

Georgette, la vigoureuse compagne de l'invalidé, n'avait cependant pas déserté son poste, et, aidée d'un seul engagé, un nègre du plus beau noir répondant au nom de Goutte-de-Lait, préparait une de ces pimentades auxquelles son établissement devait sa principale réputation.

Absorbée par son travail, elle ne quitta pas son fourneau, se contentant de demander aux arrivants, sans même les regarder, ce qu'ils désiraient.

—Boire, manger et être servis seuls dans ce cabinet, répondit le boucanier.

—Ah ! c'est vous, frère Léopard, s'écria-t-elle le reconnaissant à la voix. Cinq minutes seulement pour faire prendre la bouille à mon ragoût, combien êtes-vous ?

—Deux seulement.

—C'est bon, maître, on va vous servir comme vous le désirez, voulez-vous la chambre du petit conseil ?

—Celle-là ou une autre, peu m'importe, pourvu que nous ne soyons que deux.

—Vos engagés et vos chiens sont dans la cour.

—Qu'ils y restent, répondit brusquement le boucanier, qui, entrant dans la chambre du petit conseil, ainsi appelée parce que c'était là que les maîtres se retiraient quand ils avaient quelque question secrète à traiter, posa son fusil dans un angle, se débarrassa de la tente en toile, simple carré de tissu fin, qu'il portait en écharpe tordue comme un câble, alluma sa pipe et s'assit sur un escabeau, les deux coudes sur la table et le sourire dans les yeux.

—Sais-tu cousin, dit-il tout à coup après avoir longtemps regardé son parent, que c'est à peine si je t'aurais reconnu ; comme tu as grandi, mon garçon. Tu as pris du corps, tu m'as l'air de devenir un vigoureux gaillard quand tu seras un peu entraîné ; et toi, m'aurais-tu reconnu dans les rues de Paris ?

—Sous ce costume, peut-être, mais en habit de gentilhomme, j'en doute, je me figurais que vous étiez plus grand.

—Farceur va ; répartit le boucanier en partant d'un éclat de rire, le temps que tu as mis à pousser je l'ai employé à me courber ; la dernière fois, presque l'unique, que nous nous sommes vus, j'étais de ta taille en effet et j'avais la barbe noire.

(A suivre)

ANNONCES NOUVELLES

Avis—L. Vankoughnet
Etroffes à Robes et à Costumes—Behan Brothers,
Crédit Paroissial—C. B. Lancelot
L'expérience du Révérend Père Wilds.—Dr J. C.
Ayer & Co.
Pillules d'Ayer.

CANADA

QUEBEC, 27 MAI 1889

BANQUET TAILLON

Le banquet offert par les Conservateurs de la province à l'honorable M. TAILLON, chef de l'opposition, aura lieu mercredi, le 29 mai, à 7 heures p. m.

Sir John Macdonald premier ministre du Dominion, sir Hector Langevin, sir Adolphe Caron, l'hon. M. Chapleau et la plupart de leurs collègues ont accepté d'y assister. Le nombre des billets étant nécessairement limité, les souscripteurs sont priés de se procurer leur carte d'ici au 22 MAI, alors que les livres seront fermés. Le prix d'admission est de \$3.00.

Le comité est à prendre des mesures pour des prix réduits sur les lignes de chemins de fer et de steamers.

Une convention du parti conservateur aura lieu le même jour dans la grande salle du Saint-Lawrence Hall, à 10 heures a. m. Nos amis des différents comtés de la province sont instamment priés d'y envoyer de nombreux délégués.

Par ordre,

A. L. DE MARTIGNY,
G. F. COOKE,
Secrétaires.

Montréal, 9 mai 1889.

UN NOUVEAU CRITERIUM

L'Electeur en est rendu à discuter sur la fortune des hommes publics... un tel est riche, un tel est pauvre; celui-ci avait une belle clientèle, celui-là possède une belle maison.

Toutes ces hautes considérations forment un premier-Québec dans l'Electeur de ce matin.

Franchement, ces gens-là sont à prendre en pitié.

L'organe veut établir que le gouvernement Mercier est composé de capitalistes. Naturellement une telle besogne lui donne de la tablature. Aidez-lui à tirer la chose au clair.

M. Garneau, M. Sheyhn et M. Rhodes ont de la fortune. Nous ne comptons pas M. Ross qui n'est guère ministre. Les autres sont ou étaient des gens pauvres.

M. Mercier a arboré sa pauvreté comme un drapeau dans vingt discours lorsqu'il était chef de l'opposition. Il a écrit un jour à M. Benjamin Trudel :

Montréal, 17 août 1883.

Mon cher Trudel,
Je viens vous demander un grand service...

Je voudrais que vous me prêtiez \$500.00 pour un mois, et que vous faisiez télégraphier demain matin par le caissier de la Banque Nationale de Québec, ici, que cette somme est à ma disposition.

J'ai absolument besoin de cela pour demain matin. Sans cela, je serai dangereusement ébrié.

Allez-vous me rendre ce service ? Je sais que quand vous voulez vous pouvez et si vous vous mettez en position de me le rendre, vous n'aurez pas obligé un ingrat.

Je n'en ai pas dans les détails, ce serait trop long, mais pour vous demander une telle chose à douze heures d'avance, il faut que j'aie besoin.

J'ai attendu pour vous écrire, jusqu'à la dernière heure parce que j'ai toujours cru que je me tirerais d'affaire sans vous.

Maintenant, ce n'est que pour un mois, et je vous rembourserai ce que ça coûtera. Je compte sur une dépêche vers les dix heures, demain, me disant que c'est correct ou non.

A vous,
HONORÉ MERCIER

Il faut que j'aie besoin !..... s'écriait M. Mercier ; et il ajoutait : ce n'est que pour un mois. Cependant, un an plus tard les \$500 n'étaient pas payés, et M. Mercier se laisse poursuivre et condamner par la Cour Supérieure de Québec avant de solder cette dette d'honneur.

Il était riche, n'est-ce pas ?.....

L'Electeur met en scène M. Turcotte :

L'honorable M. Turcotte, dit-il, est, lui aussi, à la tête d'une jolie fortune; la somptueuse résidence qu'il habite à

Trois-Rivières vaut à elle seule plus d'une trentaine de mille piastres.

Quel payé! L'organe ministériel croit-il parler à des gens qui reviennent de l'autre monde ? Il est de notoriété publique, aux Trois-Rivières, qu'en 1886, à l'époque des élections générales, M. Turcotte était rendu à la besace. Ce n'était pas un homme à la gêne, c'était un homme sans le sou, et qui n'a été élu que grâce à la pitié inspirée à quelques-uns par sa misère et ses malheurs.

Nous n'écrivons pas ces choses désagréables, par plaisir, mais par nécessité, pour ramener l'Electeur à la décence.

M. Gagnon était pauvre et endetté quand il devint ministre. M. Duhamel était un jeune avocat besogneux et peu favorisé de la clientèle.

Encore une fois, ce genre de discussion nous répugne, mais il nous faut descendre sur le terrain où se place l'Electeur.

Il essaie d'écraser nos chefs par le contraste avec les siens. Le contraste est en faveur des nôtres. Oui, nos chefs sont sortis du pouvoir sans fortune, après avoir administré les affaires durant des années. Mais c'est le plus bel éloge que pouvait leur décerner l'Electeur. Ses chefs, à lui, entrés au pouvoir sans fortune, éblouissent aujourd'hui les badauds de leur faste, et souscrivent pompeusement par \$1000 ou \$500 aux différentes œuvres pour lesquelles on les sollicite.

Quant aux nôtres, ils sont sortis du pouvoir sans fortune, c'est vrai. Mais ils vivent honorablement de leur travail. M. Ross est grand propriétaire, agronome éclairé, il est, dans la force du mot, un gentleman-farmer. M. Taillon s'est remis à la pratique de sa profession, et le bureau Pagnuelo, Taillon et Dufaux est un des bons bureaux de Montréal. Tout le monde sait que le chef de l'opposition a formellement refusé de monter sur le banc. Sir John Macdonald lui a fait l'offre officielle, M. Taillon n'avait qu'à dire oui pour se dérober aux soucis, aux déboires et aux sacrifices de la politique. Il a dit non, parce que ses amis lui ont dit qu'il avait un devoir à remplir dans la législature de Québec.

M. Flynn est un légiste distingué, un professeur éminent de l'Université-Laval. M. Blanchet est un des premiers avocats de Québec, et il vient d'être élu bâtonnier de notre district. M. Lynch est lui aussi un avocat de premier ordre, à la tête d'un bureau justement estimé. M. Robertson est dans les affaires depuis des années, directeur de plusieurs grandes compagnies, etc. M. Desjardins est un journaliste de grande valeur, un homme qui a joué un rôle important dans notre presse, il est doué d'une rare aptitude pour les affaires et pourrait entrer demain dans une grande administration financière, s'il voulait abandonner la politique. M. Casgrain est un des plus brillants avocats de Québec; il occupe une des chaires les plus importantes de la faculté de droit à l'Université-Laval; son bureau est l'un des deux ou trois meilleurs bureaux de cette ville.

Nous nous arrêtons. En voilà assez pour confondre l'Electeur. C'est rapetisser étrangement la politique que de la faire descendre à cette misérable question de fortune. Les capitalistes sont rares dans notre pays, et il est clair que la vie publique n'enrichit pas les honnêtes gens. Tout le monde sait cela. Et l'Electeur fait preuve d'une impudence et d'une imprudence incroyables, quand il publie à l'adresse de nos amis des tirades comme celle-ci :

Voilà les gens qui voudraient voir l'hon. M. Mercier leur livrer les clés de la caisse. Nous comprenons leur faim et leur soif. Mais la province de Québec s'est assez saignée aux quatre membres pour les nourrir et les abreuer; elle doit en avoir assez de ce ruineux régime. Ce qu'il lui faut, ce sont des hommes politiques indépendants, et non des politiciens faisant de la politique un métier, travaillant à la journée et guettant le jour de la paie.

Pour nous servir d'une expression peu relevée, voilà ce qui s'appelle cracher en l'air.

Comment ! c'est le principal organe de la clique des jouisseurs et des faiseurs ministériels qui ose tenir ce langage ! C'est l'un des copyphees de la corbeille budgétaire et tripoteuse dont l'opulence subite est l'antithèse scandaleuse de la pauvreté d'autrefois,

qui parle de politiciens faisant de la politique un métier, et guettant le jour de la paie !

C'est trop d'insolence, à la fin, et la conscience publique indignée crie de toutes parts à ces farceurs effrontés : Les affamés, repus, c'est vous ! La menteuse à la curée, c'est vous ! Les boudiers, c'est vous ! Les brokers politiques, c'est vous ! Les vampires du trésor public, c'est vous !

Les exploiters, les tripoteurs, les écumiers et les faiseurs, c'est vous ! Et le jour approche où la province de Québec vous fera connaître son avis sur votre régime de honte, d'une manière significative.

PETITE GAZETTE

L'honorable M. P. J. O. Chauveau, vient d'être nommé membre associé étranger de l'Académie Royale de Belgique, section des lettres. Cette nomination correspond à celle de membre correspondant de notre Société Royale. Le nombre des membres associés de l'Académie Royale de Belgique est très limité.

Son Eminence le cardinal Taché, dans sa dernière circulaire, informe MM. les curés, à l'occasion de sa visite pastorale, qu'Elle désire voir abolir la coutume d'élever des arcs de triomphe et de baliser les chemins par lesquels passe l'archevêque parce que cela détruit un grand nombre de jeunes arbres et parce que les emplacements, surtout dans les anciennes paroisses, ont de la difficulté à s'en procurer.

Son Eminence défend aussi les feux d'artifice, les canonnades et les fusillades dans les soirées, à cause des distractions et des dépenses qu'ils occasionnent.

Monseigneur l'Archevêque de Montréal a demandé à ses prêtres de faire dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse pendant le mois de juin, une quête en faveur des incendiés de St-Sauveur. Sa Grandeur espère que les fidèles sauront comme toujours se montrer charitables et généreux envers des milliers de personnes qu'un épouvantable malheur vient de plonger dans l'affliction et la misère.

Le produit des quêtes devra être envoyé à l'Archevêché.

Dans le cours du mois de mai 24 brasseries ont été fermées au Nord-Ouest par ordre du département du revenu de l'Intérieur. Cette action a été prise en attendant la décision de la question pendante de l'émission des licences au Nord-Ouest pour la manufacture et la vente des liqueurs.

La plus grande partie des distilleries ainsi fermées étaient munies d'appareils pour la fabrique des liqueurs de malt, bien que cependant elles ne manufacturaient que de la bière de houblon.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de l'honorable sénateur Thomas Ryan, qui représentait au Sénat canadien la division de Victoria.

Le défunt était né à Bolinakill, comté de Kildare, en Irlande, le 21 août 1804, et était par conséquent âgé de 85 ans. Il avait épousé en 1871 la deuxième fille de M. Chas N. F. de Montenach, petite-fille de la baronne de Longueuil, et parent de feu Perrault de Linière, de Montréal. Il était directeur dans plusieurs grandes institutions financières et industrielles.

Il avait été élu par acclamation conseiller législatif pour la division Victoria, poste qu'il occupa jusqu'à la confédération. En 1865, il fit partie de la commission envoyée dans les Antilles, au Mexique et au Brésil, dans le but de créer des relations commerciales entre ce pays et le Canada. Il fut fait sénateur en mai 1867, il fut toujours conservateur en politique.

M. Ryan, qui était malade depuis quelque temps, est mort samedi matin, à sa résidence.

La police du port

La police du port de Québec se compose de 20 hommes.

Depuis l'ouverture de la navigation elle a fait 8 arrestations. Une fois quatre hommes de police ont arrêté sept marins qui se battaient à coups de couteaux et les hommes de police l'ont transporté à l'Hôpital de Marine où il est actuellement.

PÈLERINAGE DU TIERS-ORDRE

Sainte-Anne de Beaulieu

Le Tiers Ordre de Québec, a, suivant sa belle et louable coutume, fait hier son pèlerinage annuel à Sainte-Anne de Beaulieu.

Dès six heures du matin, les deux fraternités se trouvaient réunies sur le Brothers. Ils étaient environ 600 tertiaires revêtus de l'habit pénitent, auxquels étaient venus s'adjoindre quelques tertiaires isolés et de pieux fidèles. A six heures et un quart, le bateau quitta le quai Champlain, pendant que les pèlerins chantaient en chœur l'Ave Maria Stella. Salut, étoile de la mer ! Hymne touchante, sublime invocation à Marie, protectrice des voyageurs sur cette terre.

Le trajet dura jusqu'à 8 heures et demie. Pendant ce temps les bons et fidèles disciples de Saint-François récitèrent, les uns l'Office de la Sainte Vierge, les autres le chapelet, tous se préparant par la méditation et la prière à recevoir dignement le pain des forts.

A l'arrivée du bateau au quai de Ste-Anne, la procession se forma dans l'ordre suivant : les sœurs novices précédées de la croix, les professes et les postulantes, puis un frère portant les insignes de la Passion, les frères novices, et enfin les profès. Pendant que cette imposante procession avait lieu, les sœurs récitèrent le chapelet par groupes, et les frères chantaient le Miserere, lequel fut chanté jusqu'à ce que tous les pèlerins eurent pris leur place, les sœurs dans la nef, et les frères dans le chœur de la superbe basilique.

La messe a été dite par le R. P. Forget, O. M. I. directeur du Tiers-Ordre. Deux Pères Rédemptoristes donnèrent la communion à cette foule, dont le pieux recueillement laissait voir jusqu'à quel point les cœurs étaient enivrés des douces joies et des pures émotions de ce festin céleste.

Après l'action de grâces, la foule se dispersa dans le village, pour prendre la réfection corporelle.

A deux heures et demie, eut lieu le Salut du Saint-Sacrement, avec sermon par le R. P. Barolet, et bénédiction des objets de pitié.

Le R. Père fit une touchante instruction, qu'il termina en appelant les bénédictions du ciel sur les tertiaires, leurs familles et leurs travaux.

Pendant le salut ainsi que pendant la messe du matin, le chœur de chanteurs et de chanteuses appartenant aux deux fraternités, fit entendre des cantiques mélodieux. M. Vézina exécuta sur son cornet, plusieurs morceaux d'église.

Pour le retour au bateau, la procession se reforma dans le même ordre qu'à l'arrivée. Les tertiaires traversèrent deux à deux la grande rue du village et défilèrent sur le quai au milieu de la population recueillie et édifiée, en récitant le rosaire de Marie, et en chantant des cantiques.

Le retour à Québec se fit heureusement, par une température charmante. A 7 heures et quart, le bateau déposait à son quai cette masse de pèlerins ravis de leur journée, toute consacrée à la prière, et par conséquent au service et à la gloire de Dieu. Heureux pèlerinage ! Jour à jamais béni ! Tous ceux qui ont eu l'avantage d'y prendre part, en sont revenus enchantés, le cœur débordant de pieux sentiments pour la bonne sainte Anne dont ils sont les enfants de prédilection.

ALLOCUTION DU PAPE

Russie et Vatican

Testament de Bright

Le shah et le czar

Gladstone

Humbert à Berlin

La plainte du Pape

Rome, 25.—Le Pape dans son allocution d'hier s'est plaint de la législation italienne hostile aux institutions de charité de l'Eglise catholique. La proposition d'élever un monument à la mémoire de Grégoire Bruno qui fut brûlé comme hérétique à la fin du 10e siècle, fut dénoncée comme un outrage à la religion catholique. Sa Sainteté a aussi fait allusion au dernier congrès catholique, déclarant que ces grandes réunions ou congrès catholiques prouvent que la question romaine est une question internationale.

Conférence de Samoa

Berlin, 25.—La conférence de Samoa se réunira de nouveau le 28 mai courant. Les commissaires ont été présentés à l'empereur à la soirée d'hier.

La Russie et le Vatican

St Petersburg, 25.—Les relations entre la Russie et le Vatican sont de nouveau tendues. Le pape a refusé au consistoire de samedi dernier, de nommer les évêques polonais et russes.

Le testament de Bright

Londres, 25.—Le testament de John Bright a été vérifié, la signature en ayant été assemblée. Ce testament lègue 86,184 louis sterling (\$418,854.24)

à ses enfants. Ce testament ne renferme aucune legs à des institutions publiques.

Compagnie de la Baie d'Hudson

Londres, 25.—Les actionnaires de la compagnie de la Baie d'Hudson convoquent une assemblée pour insister auprès des directeurs afin qu'ils adoptent certaines réformes, comprenant la division des actions en deux classes, l'une pour le commerce et les affaires de fourrures de la compagnie et la seconde pour les terres.

Le Shah et le Czar

St Petersburg, 25.—La Czarine et la grande duchesse ont reçu le shah à l'Hermitage hier. Un banquet a ensuite été donné au palais d'hiver en l'honneur du shah qui occupait un fauteuil à la droite de la czarine. Lorsque le czar se leva et proposa la santé du shah, une salve de 21 coups de canons fut tirée par l'artillerie qui se trouvait dans la forteresse de Pierre et Paul. Le shah a présenté un toast en l'honneur de la czarine.

Accident à M. Gladstone

Londres, 25.—Au moment où M. Gladstone traversait Piccadilly, à la jonction de Berkeley street, avant hier, il a été renversé par une voiture qui tournait le coin de la rue en même temps que lui. Il fut relevé de suite par plusieurs personnes qui se trouvaient sur les lieux et voyant qu'il n'était pas blessé on courut après le charretier, on l'arrêta et le fit mettre sous garde. M. Gladstone assistait à la séance des communes hier soir et paraissait en bonne santé.

La suppression des Cortes

Madrid, 25.—Le premier ministre Sagasta s'est rendu auprès de la reine régent hier. Son but était de discuter la position de la chambre des députés résultant de l'action de senor Martinez, président de la chambre, relativement au projet de loi pour augmenter les droits sur les céréales et la farine étrangères. A son retour, senor Sagasta a lu un décret de la reine régente adressé aux Cortes et suspendant la session de ce corps.

Le roi Humbert à Berlin

Berlin, 25.—Hier, au reichstag, le président a donné lecture d'une lettre du prince de Bismarck contenant une dépêche adressée par la chambre des députés italiens à M. Crispi pour le féliciter de la réception faite au roi Humbert à Berlin. Le président a ensuite proposé au reichstag d'exprimer le plaisir que lui causait l'existence de la paix universelle et la sécurité résultant de la triple alliance. Le baron Frankenstein, au nom du parti du centre, a appuyé la proposition avec cette réserve que son approbation n'engageait pas le parti du centre sur la question du pouvoir temporel du pape.

Ce matin l'empereur Guillaume et le roi Humbert ont passé en revue la garnison de Potsdam. Puis un grand déjeuner a été servi, après quoi les souverains sont montés à bord du yacht royal et se sont rendus à Charlottenbourg d'où ils sont revenus en voiture à Berlin.

L'empereur Guillaume a nommé aujourd'hui le prince héritier d'Italie capitaine au 3e hussards. Il a donné son portrait à M. Crispi. L'empereur et le roi Humbert sont allés visiter la tombe de l'empereur Frédéric, sur laquelle le roi d'Italie a déposé une couronne de fleurs.

Le roi Humbert repartira lundi prochain pour l'Italie et passera par la Suisse.

L'empereur Guillaume, le roi Humbert, le prince héritier d'Italie et M. Crispi ont assisté hier au soir à une représentation de gala à l'opéra. On donnait le Camp de Silesie, de Meyerbeer. L'opéra a été suivi d'un nouveau ballet avec des danses italiennes.

Londres, 25.—L'enthousiasme remarquable qui a accompagné la réception du roi Humbert à Berlin, enthousiasme qui dépasse tout ce qu'on avait vu jusqu'ici, est considéré comme indiquant toute l'importance que le peuple allemand attache à l'alliance avec l'Italie.

Dans ces derniers temps, cette alliance était quelque peu branlante; cette entrevue à grands spectacles a-t-elle contribué à la fortifier, c'est ce qu'il est naturellement difficile de diminuer. Mais les journaux russes se sont alarmés, et ils réclament maintenant une alliance déclarée avec la France.

Contrairement à l'usage, les membres du conseil municipal ont été invités au concert qui sera donné demain soir à la cour.

Quêtes pour les incendiés

Hier, pendant la messe aux églises St-Patrice, St-Roch et Lévis, on a fait une quête dont le produit est destiné aux incendiés de Saint-Sauveur.

Décorations

Le Chevalier Laroque, zouave pontifical, a été promu au grade de chevalier, Grand-Croix de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, et M. G. Hughes, chef de police, a été créé chevalier du même ordre.

Noyade d'un marin

Samedi soir, le cuisinier, à bord du steamer Lord Stanley, s'est noyé accidentellement, en voulant se rendre à bord de son vaisseau, accosté au quai Davie. Ce soir-là, vers neuf heures et demie, le malheureux a été vu sur la rue Commerciale.

Hier après-midi, on a fait des recherches près de l'endroit où on suppose qu'il est tombé, mais sans succès.

Libelle

MM. Poirier, Bessette & Cie, ont donné instruction à leur avocat M. F. X. Archambault, C. R., d'intenter une action en dommages pour un montant de \$20,000 contre les éditeurs du journal La Justice, de Québec, en raison d'un libelle malicieux publié dans ce journal, dans le but de ruiner la publication littéraire La Bibliothèque à cinq cents, dont MM. Poirier, Bessette & Cie sont les propriétaires-éditeurs.

Salut solennel

Vendredi soir, à 7 heures, il y a eu un salut solennel à la Congrégation de St-Roch, à l'occasion de la fête de Notre Dame Auxiliatrice. Il y a eu chant et musique à l'orgue, et la bénédiction du Sacrement a été donnée par le chapelain assisté de diacre et de sous diacre. L'église était littéralement remplie de fidèles.

La manufacture de chaussures

La requête demandant la liquidation des affaires de la Cie manufacturière de chaussures de Fraserville, a été présentée lundi matin, à l'hon. juge Cimon. La requête a été acceptée et l'Assemblée pour la nomination d'un curateur a été fixée à vendredi prochain 31 mai courant.

En attendant M. F. Gourdeau de Québec, a été nommé liquidateur provisoire.

Chemin de fer Montmorency

Le chemin de fer "Montmorency et Charlevoix" sera mis en opération en juillet. Les trains partiront régulièrement de l'autre côté de la rivière. Si l'ouverture a été un peu retardée, c'était pour terminer la construction des stations de Château-Richer et de Sainte-Anne de Beaulieu, et mettre la dernière main au ballastage. La compagnie a aussi éprouvé des difficultés à se procurer des wagons. Ne pouvant en faire construire à temps pour elle-même, elle s'est mise en négociations pour acheter un certain nombre de wagons de seconde classe, qui sont attendus prochainement.

Chronique du feu

Deux commencements d'incendie hier matin, pendant la grand-messe, un au faubourg St-Jean et l'autre à St-Roch, ce qui a fait sortir un grand nombre de personnes des églises des deux paroisses.

Le premier était au No 175 rue Richelieu, et l'alarme a été donnée à la boîte 65 à 9.55 heures. La maison a un étage en briques avec toit français couvert en tôle. Elle appartient à M. Wilbrod Delisle, qui a une assurance de \$500. La mansarde est habitée par M. A. Robitaille, serrurier forgeron, qui tient sa boutique dans le bas, et qui a environ \$500 d'assurance.

C'est dans le grenier que le feu a éclaté on ignore comment, et les flammes ont tout carbonisé la boiserie avant d'être éteintes. Les restes de la maison est gâché par l'eau.

A peu près une heure plus tard, c'est-à-dire à 10.48 heures, l'alarme à la boîte 52. Le feu était pris dans la boutique de fruitier de MM. E. Gagnon & Cie, situé au premier étage de l'immeuble de M. Drouin, avocat, rue St-Joseph, et qui a été complètement détruite. Le magasin voisin, occupé par MM. Glover & Brais, commissionnaires en nouveautés, a subi des dommages et les étages supérieurs de la bâtisse, dont M. Drouin habite une partie, ont été endommagés par la fumée. La maison et son contenu étaient assurés.

Le cadavre de Sillery

A neuf heures, samedi, le coroner Belloau, a tenu, à la Morgue, une enquête, sur le cadavre d'un homme qui a été trouvé, jeudi matin, sur la grève, à Sillery.

Comme nous l'avons déjà rapporté, cet homme a dit à quelqu'un qu'il était jersiais, et l'on a trouvé sur lui un mouchoir, portant au coin le nom de LeSueur.

Cyprien Drapeau, batelier, de Sillery, rapporte que jeudi matin, vers huit heures, il a trouvé sur la grève de l'Anse Bridgewater, en arrière du moulin de M. Walsh, le cadavre qui fait le sujet de l'enquête. Le cadavre était à sec, la face sur le gravier. Les jambes étaient attachées ensemble au moyen d'une longue bandelette de coton blanc. Une pierre pesant 37 livres était attachée à une corde dont l'autre bout était passé sur l'épaule droite et attaché sous l'aisselle gauche. C'était une corde goudronnée d'environ trois lignes de diamètre et de deux brasses de longueur. Elle faisait cinq fois le tour de la pierre. Les nœuds étaient des nœuds d'habitant.

William Edward Power, commis, dit qu'il a vu le défunt, qui lui était inconnu, il y a environ trois semaines chez la veuve Buchanan, à St-Colomb de Sillery. Il lui a alors parlé. Il paraissait bien dispos. Il dit qu'il allait au Cap Rouge. Je le laissai chez Mme Buchanan. Il partait une carte sur un œil. Lorsqu'il paya son repas il tira environ une piastre en pièces de 25, 10 et 5 cts,

Echos & Nouvelles

La procession

M. le curé Plamondon a annoncé hier à ses paroissiens, que la procession du Saint-Sacrement dans cette paroisse, le dimanche 23 juin prochain, passerait par les rues Deligny, Richelieu, St-Eustache, St-Olivier et Deligny.

—Les bons effets de la Salsepareille d'Ayer, sur les personnes affaiblies, sont instantanés, la guérison suit de près.

Bénédiction de cloches

Dans le courant du mois d'août, il y aura bénédiction de trois magnifiques cloches à Saint-Laurent, Ile d'Orléans.

—Quoique Geo. Andrews, de Lowell, eût la moitié du corps couvert d'ulcères salt-rheum, il fut néanmoins guéri par la Salsepareille d'Ayer.

Action pour libelle

M. le conseiller Duquet a intenté une action pour libelle contre M. McCarron et M. James Carrel, propriétaires du "Daily Telegraph," qui a publié dans son journal une lettre écrite par M. McCarron, au sujet de la vente de certain lot de la rue St-Jean. M. Duquet demande \$20,000 de dommages.



LIGNE ALLAN
SOUS CONTRAT AVEC LE GOUVERNEMENT DU
CANADA ET DE TERRE-NEUVUE POUR LE
TRANSPORT DES MALLS
Canadiennes et des Etats-Unis
1889—Arrangements d'été—1889

Les lignes de cette compagnie se composent des
vapeurs en fer à double engin suivants con-
struits sur la Clyde. Ils contiennent des com-
partiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour
la force, la rapidité et le confort, sont équipés
avec toutes les améliorations modernes que l'expe-
rience pratique a pu suggérer.

Vaisseau	Tonnage	Commandant
PARISIAN	5400	Capt James Wylie
SARDINIAN	4650	Lt Smith, R. N. R.
POLYNESIAN	4100	Capt J. Ritchie
SARMATIAN	3600	" W. Richardson
CIRCASSIAN	4000	" H. Wylie
PERUVIAN	3400	" H. R. Hughes
NOVA SCOTIAN	3300	Lt R. Barrett R. N.
CASPIAN	3200	Capt A. Macnicol
CARTAGINIAN	4600	" R. P. Moore
SIBERIAN	4600	" J. G. Stephen
NORWEGIAN	3534	" John Brown
HIBERNIAN	3440	" J. Ambury
AUSTRIAN	2700	" W. D. Laniel
NESTORIAN	2700	" A. McDougall
PRUSSIAN	3000	" John Park
SCANDINAVIAN	3000	" J. Scott
BUENOS AYREAN	3800	" C. J. Menzies
COREAN	4000	" C. E. LeGallais
GRECIAN	3600	" R. Carruthers
MANITOBIAN	3150	" John Kerr
CANADIAN	2600	" D. McKillop
PHENICIAN	2800	" D. J. James
WALDENIAN	2600	" W. S. Main
LUCERNE	2200	" F. McGrath
NEWFOUNDLAND	1400	" W. Dalziel
ACADIAN	1335	" J. Benely
POMERANIAN	4364	" D. McKillop
ASSYRIAN	4005	" W. S. Main
ROSARIAN	3500	" F. McGrath
MONTE-VIDEAN	3500	" W. S. Main

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique
et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq
jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la malle de
**LIVERPOOL, LONDONDERRY,
QUEBEC ET MONTREAL**

De Liverpool	De Derry	Steamers	De Québec
18 avril	19 avril	CIRCASSIAN	9 mai
25 "	26 "	PARISIAN	16 "
2 mai	3 mai	POLYNESIAN	23 "
16 "	17 "	SARDINIAN	6 juin
30 "	31 "	SARMATIAN	13 "
6 juin	7 juin	PERUVIAN	20 "
20 "	21 "	NOVA SCOTIAN	27 "
4 juillet	5 juillet	CASPIAN	11 juillet
		CARTAGINIAN	18 "
		SIBERIAN	25 "

Prix du passage de Québec :
Cabine.....\$50.00 \$60.00 et \$70.00
Suivant les accommodements.
Intermédiaire.....\$30.00
Entrepont.....\$20.00

Service extraordinaire de
**Liverpool, Londonderry, Québec et
Montreal**

De Liverpool	De Derry	Steamers	De Québec
10 mai	11 mai	CARTHAGI-	31 mai
24 "	25 "	CIRCASSIAN	14 juin
		CARTHAGI-	
14 juin	15 juin	NIAN	5 juillet
28 "	29 "	CIRCASSIAN	19 "

* Ce steamer ne transportera aucun passager en
allant à Liverpool.
A leurs voyages de Québec ces steamers se
rendront directement à Liverpool.

Prix du passage de Québec :
Cabine.....\$50.00 \$60.00 et \$70.00
Suivant les accommodements.
Intermédiaire.....\$30.00
Entrepont.....\$20.00

Les vapeurs du service de
Glasgow, Québec et Montreal

De Glasgow	Steamers	De Montreal à Glasgow le ou vers le
18 avril	NORWEGIAN	5 mai
25 avril	NESTORIAN	9 "
2 mai	SIBERIAN	19 mai
9 "	BUENOS AYREAN	26 "
23 "	COREAN	2 juin
30 "	NORWEGIAN	9 "

Ces steamers ne transporteront aucun passager
en allant en Europe.

Les vapeurs du service de
LONDRES, QUEBEC ET MONTREAL

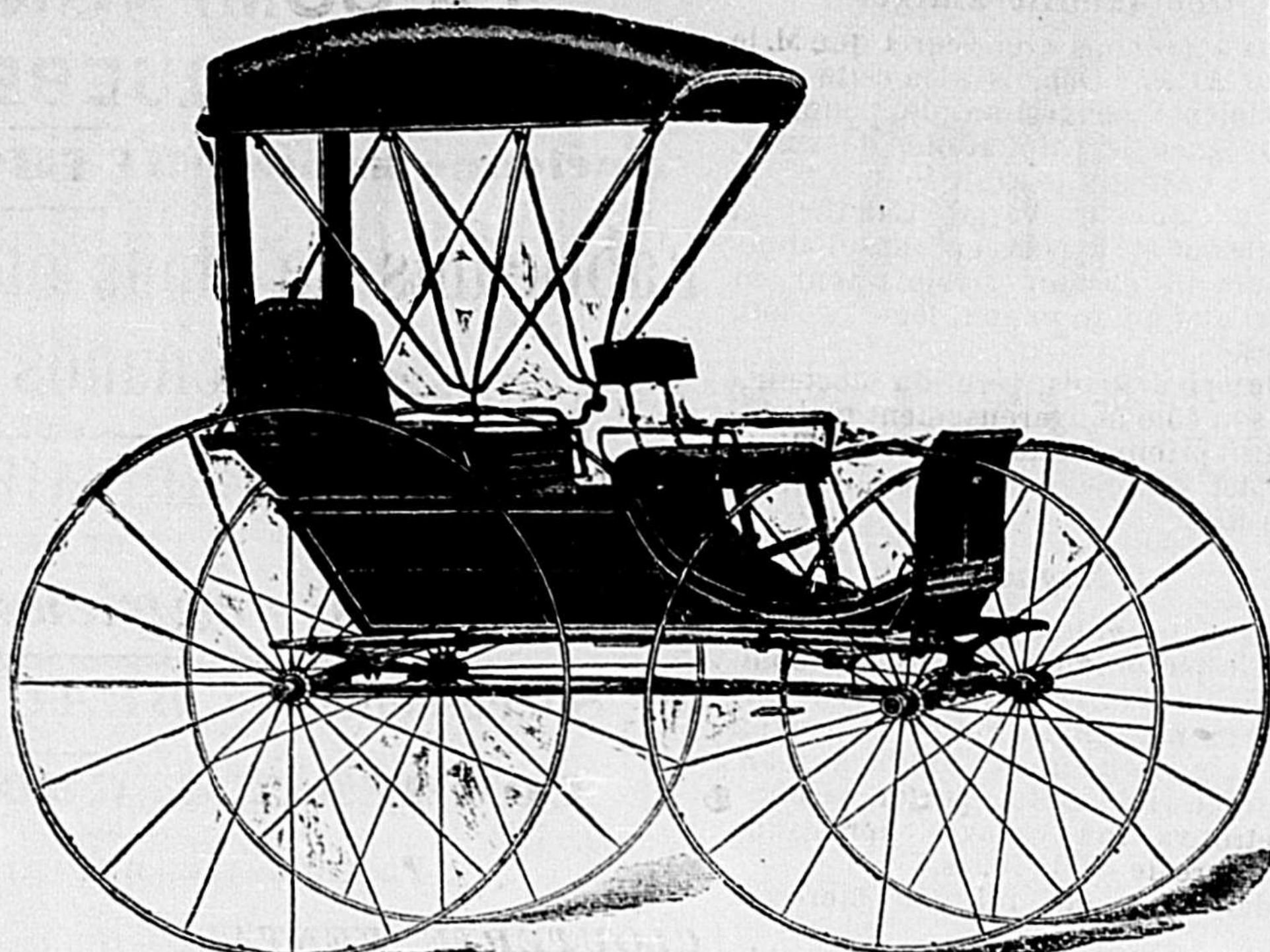
De Londres	Steamer	De Montreal à Londres le ou vers le
2 mai	GRECIAN	9 mai
16 "	CANADIAN	23 "
30 "	GRECIAN	30 "

Ces steamers ne transporteront aucun passager
en allant en Europe.

Des billets de Retour, bon pour 12 mois,
seront donnés à prix réduits.
On ne peut retenir sa chambre sans en re-
mettre le prix d'avance.
Il y a à bord de chaque navire un médecin.
Un vapeur avec les mâles et les passagers
pour les Steamers de la Malle de Liverpool lais-
sera le quai du Grand Tronc, Pointe-Lévis, à
HUIT heures, et le quai Napoléon, Québec, à
NEUF heures précises, le matin du départ.
Des billets de connaissance pour la traversée
sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent
pour tous les points du Canada et des Etats de
l'Ouest.
Pour de plus amples informations s'adresser à
ALLANS, RAE & Co.,
Agents
Québec, 8 mai 1889

Israel Dumais,
NOTAIRE.

M. DUMAIS a ouvert son bureau à **S. LOUIS DE MÉRIBERTCHOUAN (LAC S. JEAN, P. C. CHAMBERLAIN)**, près de la jonction du chemin de fer de Québec et du Lac St. Jean, où il a fixé sa résidence.
Il informe le public qu'il s'occupe spécialement de sa profession, de colonisation, de prêts hypothécaires, de vente de terres et de collection.
Etabli au Lac St. Jean depuis dix-neuf ans, et agent des Terres de la Couronne depuis quinze ans, il est, par conséquent, en état de donner les meilleurs renseignements possibles aux colons qui désireraient s'établir au Lac St. Jean.
Il est aussi agent de la **New-York Life Insurance Company** et de la **Liverpool, London and G. Co.**, contre le feu.
Québec, 13 janvier 1888.



**BUGGIES, WAGONS,
INSTRUMENTS ARATOIRES,**

P. T. LEGARÉ,
NO 177, RUE SAINT-PAUL,
Ancien poste de feu **CHS SAMSON, Marchand de Fer.**
Québec, 24 avril 1889—4m. 973



Frechon, Lefebvre & Co
1645, Rue Notre-Dame
Montreal
FABRICANTS
d'Ornements d'Eglises et de Statues Religieuses !
Vases sacrés—Garnitures d'autel—Lustres à cris-
taux—Chasubleries—Soiries—Linges d'églises
Nouvelles importations de Merinos, Say et
Coton a tablier pour communautés
religieuses ! ! !
Soutanes faites sur mesures
....VINS DE MESSE....CIERGES ET HUILE D'OLIVE....
Une Spécialité
Québec, 1er mai 1889—1an. 93



Compagnie de Navigation à Va-
peur de Détroit et Cleveland
A MACKINAC
VOYAGES DE L'ÉTÉ
Steamers Palais. Taux modérés
QUATRE VOYAGES PAR SEMAINE ENTRE
Détroit, l'île Mackinac, Petosky,
Sault Ste-Marie, et les Ports
du Lac Huron
TOUS LES JOURS ENTRE
DÉTROIT ET CLEVELAND
Voyages spéciaux le Dimanche en juin,
juillet, août et septembre
DOUBLE LIGNE QUOTIDIENNE ENTRE
CHICAGO ET ST-JOSEPH, MICH.
On peut obtenir nos PAMPHLETS ILLUS-
TRÉS et les Billets d'Excursion de l'Agent des
Billets ou en s'adressant à
E. B. WHITCOMB, G. P. A., Détroit, Mich.
Compagnie de Navigation à Vapeur de Détroit et
Cleveland.
Québec, 27 avril 1889—978



W. BAKER & CO'S
Breakfast Cocoa
Est absolument pur, et
c'est soluble.
Pas de Chimiques
sont employés en sa préparation. Il
est plus que tout autre le plus fort que le
cacao mélangé avec de l'émulsion, de
l'arrow-root, ou du sucre; c'est aussi
plus économique, c'est-à-dire moins cher
la tasse. Il est délicieux, nourrissant,
et fortifiant. Facile à digérer.
Autant admirable pour les malades
que pour ceux qui jouissent d'une
bonne santé.
Se vend chez tous les Epiciers.
W. BAKER & CO, Dorchester, Mass.
Québec, 10 décembre 1888—1an 910

Bazar de New-Carlisle
Pour l'Eglise Catholique de cette
paroisse (devant avoir lieu
en AOUT prochain)
AUTORISÉ PAR LA BIENVEILLANTE PERMISSION
DE SA GRANDEUR MGR J. LANGEVIN
SOUS le patronage de l'honorable sénateur
Théodore Robitaille, et sous la présidence
honorable de Mme T. Robitaille. Mme juge Billy,
Présidente active; Mme F. D. Gauvreau, Vice-
Présidente; Dlle J. Billy, secrétaire.
Voici les noms des dames qui ont la direction des
tables:
Table Canadienne-Française.—Mmes L. A.
Billy, L. J. Riopel, F. D. Gauvreau et L. P.
Lebel.
Table St. André.—Mmes Gordian Maguire, Dr
W. Maguire et Jos. Lebel.
Table St. Patrice.—Mmes Sheppard et Bélanger.
Table Ste-Cécile.—Dlles J. Billy, T. Clapperton,
C. Plourde, E. Lebel, E. Meagher.
Table des rafraichissements.—Mmes Laferrière,
Carcaud, Gosselin, Ménard et D'Anjou.
JULIETTE BILLY,
Secrétaire
Québec, 18 mars 1889 950



Les Pilules et
Onguent Holloway !
LES PILULES purifient le sang, et guérissent
tous les dérèglements du foie, de l'estomac,
des reins et des intestins. Elles donnent la
force et la santé aux convalescents débiles, et
sont d'un secours inappréciable dans les indis-
positions des personnes du sexe de tout âge.
Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un
prix inestimable.
L'ONGUENT
est un remède infaillible pour les douleurs dans
les jambes, la poitrine, pour les vieilles pla-
ques, plaies et ulcères.
Il est excellent pour la goutte et le rhuma-
tisme.
Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes,
toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes
les maladies de la peau, il est sans rival.
Manufacturé uniquement à l'établissement du
professeur **HOLLOWAY**, 533, RUE OXFORD
LONDRES, et vendu à raison de 1/4, 1/2, 3/4,
1, 1 1/2, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15,
Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus
grandes dimensions en proportion.
AVIS
gentils aux Etats-Unis, et mes remèdes ne con-
trent pas de venin dans ce pays. Les acheteurs devront
avoir fait attention à l'étiquette sur les pots et
les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD
STREET, LONDRES, il y a falsification.
Les marchands de commerce de mes remèdes
sont enregistrés à Ottawa et à Washington.
Signé : **THOMAS HOLLOWAY**,
533, Oxford Street, London
Québec, 2 novembre 1881—1 an

BIERE ET PORTER LABATT,
DE LONDON, ONTARIO.
—000000—

Preuve que la Célèbre **BIERE ET PORTER** fabriqués par John Labatt,
de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les
meilleures Bière et Porter importés; les prix remportés aux expositions univer-
selles de Philadelphie, Australie et de Paris le prouvent ainsi que les certificats
d'analyse ci-dessous :

M. FISET, M. D. L., Analyste du Gouvernement, Québec, dit : " Je les ai
trouvés très purs et des meilleurs qualités de houblon et orge. C'est un breuvage
hautement recommandé aux invalides et aux convalescents surtout comme tonique "

Le Révérend P. J. EDOUARD PAGE, professeur de Chimie, Université-
Laval, Québec, dit : " J'ai analysé la Bière " INDIA PALE ALE " fabriquée
par JOHN LABATT, LONDON, Ont., embouteillée par M. N. MONTREUIL,
QUEBEC, c'est une Bière légère contenant peu d'alcool d'un saveur délicieuse
et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures
Bières importées. J'ai aussi analysé le PORTER (XXX STOUT) de cette même
bièrerie qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique
plus énergique que la Bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant
être comparé avantageusement avec tout Porter importé. Ces **BIERES ET**
PORTERS DE JOHN LABATT, LONDON, ONT., sont fabriqués des
meilleures qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible
à la santé. "

Faites usage de la célèbre **BIERE ET PORTER LABATT** et n'en
prenez pas d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL,
SEUL AGENT, A QUEBEC,
179, RUE ST-PAUL, QUEBEC.
Québec, 5 Avril, 1889—1a

EAU ST-LEON
certificat de l'efficacité de cette
eau merveilleuse

La lettre qui suit parle d'elle-même :

CHERS MESSIEURS, —Durant trois ans, j'ai eu à
lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie,
tellement que j'étais privé de presque toute
nourriture mais surtout de viande. Ayant entendu
parler des diverses guérisons opérées par l'EAU
ST-LEON, je commençai à prendre régulièrement
deux ou trois verres par jour après les repas, et
maintenant je mange tout ce qui me plaît et jouis
d'une santé parfaite. Ce résultat, je l'attribue à
l'EAU ST-LEON, la plus merveilleuse des eaux
minérales. Je conseille à tous ceux qui souffrent
de quelque indigestion de faire usage de l'EAU
ST-LEON et je suis sûr qu'ils seront guéris.

LOUIS LAROSE,
Maître-maçon,
32, rue Artillerie, Québec.
Cette eau est en vente en gros et en détail par
MM. GINGRAS LANGLOIS & Co,
En face du Palais-Cardinal, Québec.
Québec, 2 juillet 1888.

A VENDRE.

LA MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ
connue sous le nom de CHATEAU-
BIGOT, dans la paroisse de Charles-
bourg, contenant 140 arpents de terre
en superficie, dont 20 dans un bon état de défriche-
ment.
Trois cours d'eau arrosent cette terre avantagé-
ment située sur le versant d'une colline bien
exposée.
Les bois qu'on y rencontre plus communément
sont : l'épinette rouge, l'épinette blanche, le bou-
leau, des pins plusieurs fois séculaires, et des
érables, —mille en nombre—, assez gros pour
former une sucrerie.
Il y a aussi beaucoup de chasse et de pêche.
Pour les conditions de vente s'adresser à
M. LÉGER BROUSSEAU,
Propriétaire du *Courrier du Canada*,
9, rue Buade, Québec

COMPAGNIE DE NAVIGATION
—DU—
RICHELIEU ET D'ONTARIO
—ENTRE—
QUEBEC ET MONTREAL.

Le steamer **QUEBEC**, capitaine R. Nelson,
partira du quai Napoléon les MARDI, JEUDI
et SAMEDI.
Le steamer **MONTREAL**, capitaine L. H. Roy,
les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, arrêtant à
Baiecan, Trois-Rivières et Sorel, départ de Qué-
bec.
A 5 heures P. M.

LA LIGNE DU SAGUENAY
Québec et Chicoutimi

Le vapeur **UNION**, capitaine Lecours, partira
du quai Saint-André à 7 h. 30 a. m., arrêtant à la
Baie Saint-Paul, Ebbewaters, Murray Bay,
Rivière-du-Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie
des Ha. l'a et Chicoutimi.
On pourra se procurer des billets et retenir des
cabines pour Montréal, au bureau de la Compagnie
Quai Napoléon et pour la ligne du Saguenay au
bureau sur le quai St-André.

JULIEN CHABOT,
gérant-général.
Agent.
Québec, 20 avril 1889. 995

Le Bazar de Sillery

Sous le bienveillant patronage de
Son Em. le Cardinal Taschereau
En faveur de
L'ECOLE DES FRERES
DE CETTE PAROISSE.

S'ouvrira au mois de JUILLET prochain.
Voici les noms des Dames qui ont la direction
des tables :

TABLE ST-PATRICE OU DU VILLAGE.—Mmes
Jas. McInelly, Jas. Timmony, M. Phillips.
TABLE DE BRIDGEWATER.—Mmes O. Gignac,
N. Falardeau, Jos. Langlois, J. Gauthier.
TABLE ST-MICHEL.—Mmes Chs Dubé, Dr Ph.
Dubé, T. Mahoney, F. Murphy, P. Cassidy.
TABLE DE BERGEMVILLE.—Mmes Nap. Lamont-
agne, Jos. Boivin, Alb. Furniss, D. Falardeau.
TABLE DES RAFAICHISSEMENTS.—Mmes W.
Aubin, S. Connolly, J. Eagan.
J. O. E. VERRET, Ptre,
Secrétaire.
Québec, 15 février 1889, 943

CHEMIN DE FER DE
QUEBEC
ET DU LAC
ST-JEAN

Le 8 et après SAMEDI, le 8 DECEMBRE 1888,
les trains partiront de la station du Pacifique,
Québec, et y arriveront comme suit, excepté les
dimanches :

ALLANT AU NORD

8.00 A. M.—Express direct pour le Lac St-
Jean, tous les jours arrivant à
la jonction Chambord à 6.30
P. M., et à Roberval à 7.10
P. M.
3.30 P. M.—Train mixte pour St-Raymond
tous les jours y arrivant à 6.50
P. M.

ALLANT AU SUD

6.15 A. M.—Train mixte de St-Raymond
tous les jours, pour Québec, y
arrivant à 9.35 A. M.
10.00 A. M.—Express direct de Roberval, (et
de la jonction Chambord à
10.40 A. M.) tous les jours,
pour Québec, y arrivant à
9.10 P. M.

Les trains font raccordement à St-Ambroise
avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette
et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le
village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau
chemin pour l'établissement de la Rivière-aux-Pins.
Le fret pour tous les points des districts du Lac
St-Jean et Saguenay, à l'Est de la jonction Cham-
bord, est enregistré pour la jonction Chambord, et
pour Roberval et les endroits à l'Ouest enregistré
pour Roberval.
Pour informations au sujet des prix pour les
passagers et des taux pour le fret s'adresser à
ALEXANDRE HARDY, agent général pour les
passagers et le fret, Québec.
Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures
p. m.
Billets de retour de première classe, aux taux d'un
simple billet, de Québec à toutes les stations jusqu'à
la Rivière-aux-Pins émis les samedis valables jus-
qu'au mardi suivant, et à tous les points au nord de
la Rivière-aux-Pins, bons pour revenir par le train
partant du Lac St-Jean le lundi matin seulement.

J. G. SCOTT
Sect. Gérant.
Québec, 5 décembre 1888.

Les Pianos Williams

CETTE maison est établie depuis 50 ANS,
elle fabrique plus de pianos, et elle en a plus
en usage que toutes les autres compagnies cana-
diennes réunies. Des centaines sont en usage depuis
vingt ans et sont encore bons. Ces pianos ont
obtenu le patronage des classes les plus élevées
ainsi que celui des FAMILLES ROYALES; ils
sont reconnus comme étant les meilleurs pianos à
la portée de toutes les bourses en Amérique; ils
sont aussi en usage dans les principaux concerts
et dans les grandes maisons d'éducation de la Puisse-
sance.
Plus de 7,000 sont en usage dans les ville
de Montréal et Québec.
SEUL AGENCE autorisée à Québec.
BERNARD & ALLAIRE,
Éditeurs de musique
77 et 79, Rue St. Jean H V,
Québec, 30 janvier 1889.

PAQUES 1889
205 PAQUETS
DES
Marchandises les plus nouvelles
pour printemps et etc

Comprenant ce qui se produit de plus nouveau
dans les marchandises suivantes :
Dernières nouveautés en Etouffes pour Robes.
Dernières nouveautés en Indiennes et Zéphirs.
Dernières nouveautés en Soies de toutes sortes.
Dernières nouveautés en Jerseys pour dames.
Dernières nouveautés en Gilets et Dolmans pour
dames.
Dernières nouveautés en Circulaires en Draps
pour dames, " Patrons Russes " .
Dernières nouveautés en Robes toutes faites
pour dames, et pouvant laver.
Dernières nouveautés en Robes Jerseys pour
enfants.
Dernières nouveautés en " Ombrelles ".
Parapluies en Soie pour Dames, depuis \$1.75.
Dernières nouveautés en fait de Chapeaux.
Gants Taffetas " Tip Top " avec poignets en
chevreau.
Gants en Kid à 4 boutons, depuis 7 c.
50 douz. Gants en Kid pour dames, à 38c la
paire. Prix ordinaires \$1.00.
Nous invitons les dames à venir voir nos
nouveaux Corsets. Nous en avons de 40 formes
des plus gentilles, y compris les Corsets Améri-
cains R. et G.

GLOVER, FRY & Co
Québec, 24 avril 1889 957

A vendre.

LE MAGNIFIQUE MOULIN
constitué sur la RIVIERE BA-
TISCAN, l'endroit qui sépare la
paroisse de Ste-Geneviève de celle
de St-Narcisse, dans le comté de Champlain. Ce
moulin est en bon ordre et mu par un pouvoir
d'eau des plus puissants. Il est pourvu des meil-
leures améliorations, et donne les plus complètes
satisfactions sous tous rapports.
Conditions libérales.
S'adresser sur les lieux
EDOUARD MATHON,
Québec, 8 février 1888. 704

J. & W. REID
Fabriquants de Papiers,
124, Rue ST-PAUL,
QUEBEC.

MOULIN DE PAPIER A LORETTE. Papier
pour journaux, papier Manille pour envelopper
feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couvrir
sec et goudronné.
MOULIN AU PONT ROUGE.—Pulpe de bois,
carton de bois.
MOULIN WOODEND A FORTNEUF.—Carton
d'asbeste pour emballer, pulpe de bois, carton
carton pour boîte.
MOULIN A STE-ANNE.—Carton cuir pour
fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton.

Marchands de Papier, Papeteries et
Papier à Tapisser de toutes sortes

AUSSEI : — Guenilles, Amarres, Produits Chi-
miques et Matériel complet pour la manufacture de
papier, Vieux Métaux, Machineries, Goudron et
Résine.
Le plus haut prix payé pour tout ce qu
concerne la fabrication du papier.

De Québec aux Antilles
NOTES DE VOYAGE
Par M. l'abbé MONTMINY

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en
vente chez tous les libraires de Québec
au prix modique de
30 CENTS

Comme le tirage de cette brochure est limité, le
public voudra bien se la procurer sous le plus court
délai. Les deux cents pages de matières qu'elle ren-
ferme sont des plus attrayantes. Raconté dans un
style sobre et facile, le voyage de M. l'abbé Mont-
miny ne saurait manquer d'intéresser toutes les per-
sonnes désireuses de s'instruire et de se renseigner
sur une contrée aussi peu connue que les Antilles;
son climat, les habitudes, les mœurs et coutumes
de ses habitants, la topographie et la description de
chaque des îles, le danger de la navigation pour
s'y rendre.
Le livre de M. l'abbé Montminy peut être mis
entre les mains des étudiants des collèges, des aca-
démies et des écoles. Ils trouveront dans quelques
pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs
études géographiques sur ces lieux que les rapports
commerciaux et autres avec le Canada rendent des
plus en plus intéressants.

J. A. LANGLAIS,
Éditeur.
Québec, 11 Août 1888 61

LOUIS JOBIN
STATUAIRE.
Coin des Rues
Clair Fontaine et Burton,
QUARTIER MONTCALEM,
QUEBEC.

CONDITIONS
—DU—
Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

	Un an	Six mois	Trois mois
CANADA	\$5.00	\$2.50	\$1.50
BT	(85 payable d'avance)		
ETATS-UNIS.	\$8.00	\$4.00	\$2.50

ANGLETERRE. (Un an.....25s " "
Six mois.....12s 6 "
Trois mois.....6s 3 "

FRANCE..... (Un an.....60Francs "
Six mois.....30 "
Trois mois.....15 "

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions
suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous.....50 centins
50 douz. Gants en Kid pour dames, à 38c la
paire. Prix ordinaires \$1.00.
Pour les annonces d'une plus grande étendue,
elles seront insérées à raison de 10 centins par
ligne pour la première insertion, et de 5 centins
pour les insertions subséquentes.
Réclames : 20 centins la ligne.
Les annonces, les réclames, les abonnements
doivent être adressés à

Leger Brousseau,
EDITEUR-PROPRIETAIRE,
N. 3.
RUE BUADE, HAUTE-VILLE
Québec.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
LEGER BROUSSEAU
Editeur propriétaire,
rue Buade Haute-Ville, Québec.